Coudoux info

Magazine d'informations municipales

été 2023 | numéro 08

Dossier : Carnaval 2023

p.17

www.coudoux.fr | @coudouxmonvillage

SOMMAIRE

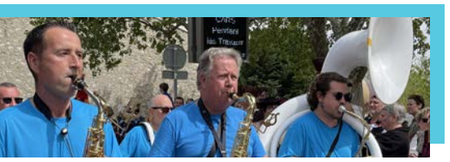

Vie du village

04 Sécurité
05 Vie sociale
06 Vie commerçante
08 Travaux
10 Finances
12 Culture
14 Vie associative

Dossier

15 Dossier : Carnaval 2023

Actus

18 Environnement
20 Sécurité : Les OLD
21 Sécurité : Prévention des Risques majeurs
27 Vie associative
28 Culture
32 Vie sociale
34 Zoom sur
35 Agenda
37 État civil

Infos pratiques

38 Numéros utiles

COUDOUX
MON VILLAGE

Magazine d'informations municipales I Été 2023 I n° 08
Directeur de publication : Guy BARRET
Comité de rédaction : Service communication
Photos : Ville de Coudoux, Laurent B., Artcom, Adobe Stock, freepik.com, Baljac Vidéo production, QR Code : www.unitag.io/fr/qrcode
Conception et direction artistique : Artcom
Impression : Imprimerie Masson
Dépôt légal : à parution
Tirage : 1.800 exemplaires

Chères Coudoucennes chers Coudoucens,

L'été, bientôt les vacances, la vie après COVID reprend.

Nous avons renoué avec nos amis d'Owingen, nos jeunes footballeurs sont allés passer une semaine à Owingen pour le match retour suite à la venue des jeunes allemands en 2019. Les représentants de l'association France Allemagne et la municipalité se sont rendus en Allemagne pour retisser des liens. Je remercie Yann du CMJ et les nouveaux participants qui nous ont accompagnés.

Le village est passé en zone 30 sur tout son territoire urbain, petit à petit nous mettrons en œuvre les éléments nécessaires pour que cette disposition puisse permettre une cohabitation piétons / vélos / voitures apaisée. Les trottoirs sont faits pour les piétons et nous encourageons les véhicules à stationner de façon intelligente sur la voirie ou sur les places autorisées. Les travaux sur l'Avenue de la République ainsi que le transfert des activités de la Maison Médicale étant terminé, nous allons relancer le fonctionnement de la zone bleue entre la Place Clastrier et la Montée des 4 termes. Ces dispositions sont contraignantes pour quelques-uns mais attendues par beaucoup d'autres, l'espace public doit être partagée au bénéfice des plus fragiles, nous les ferons progressivement respecter.

Les travaux Impasse des Oliviers, de la Rue des Cerisiers et de la placette André ont commencé ils devraient se terminer avant la fin de l'été.

Nous allons démolir les vieux bungalows qui se trouvent dans la cour de l'école élémentaire pour permettre d'y créer des salles de classe et un réfectoire pour les maternelles.
La salle « Maurice Darbellay » au Tennis Municipal s'achève, c'est une première dans les Bouches du Rhône puisque construite en pin d'Alep local. Comme beaucoup de chantiers les délais de réalisation s'allongent et nous remercions les riverains pour leur compréhension.

La Régie des Eaux du Pays d'Aix succédera à la Société des Eaux de Marseille pour la gestion de l'eau potable et de l'assainissement. Le basculement se fera au 1er juillet, sans interruption du service bien sûr, seule les modalités de facturation seront changées, une information spécifique sera faite auprès de chaque abonné.

Nous devrions recevoir bientôt l'arrêté interministériel portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre du phénomène « sécheresse / réhydratation des sols » pour l'année 2022.

Le opérateurs Bouygues /FREE / SFR projettent d'implanter une antenne sur le haut du village pour mieux couvrir leurs abonnés.

L'été c'est aussi les incendies. L'état par la voix du préfet nous a demandé de pousser les propriétaires concernés à réaliser leurs OLD Obligations Légales de Débroussaillement, c'est une contrainte mais c'est le meilleur moyen de protéger son habitation lors des grands feux. L'état souhaite tester le dispositif FR Alert à partir des téléphones portables, là aussi une information spécifique vous sera donnée pour tester un scenario de crise autour de la rupture du barrage du Bimont.

Cet été, il fera chaud, pensons aussi à nos ainés.
Avoir conscience des risques c'est le premier pas pour en minimiser les conséquences.
Alors passons un bel été.

Guy Barret
Maire de Coudoux

Nos CCFF se préparent

A l'approche de la saison feux de forêts, les membres de notre Réserve Communale de Sécurité Civile/ Comité feux de forêts, ont révisé leurs acquis et le matériel dont ils disposent.

Ce samedi 13 Mai à leur local du service technique, sous la direction de leur responsable Jean Paul Moro et les précieux conseils et appuis techniques d'anciens sapeurs-pompiers, ont été vu et révisé : la cartographie, la Radio et la pratique de la communication, les gestes de premiers secours.

Une révision et une formation du matériel roulant et des moyens hydrauliques a été faite avant les essais et la pratique de ces équipements effectués en bordure du canal.

Une journée de bénévolat dans le seul but de protéger nos forêts.

Un grand Merci à toutes et tous pour votre engagement.

Assurance maladie

Signature de la convention d'utilisation du portail « espaces partenaires »

La convention d'utilisation du portail « espaces partenaires » a été signée à MARSEILLE le mercredi 12 avril en présence des différents partenaires. Cette nouvelle convention signée permettra aux CCAS de signaler à la caisse d'assurance maladie du département des BOUCHES DU RHONE des personnes qui éprouvent des difficultés dans les démarches d'accès aux droits ou à leurs soins.
L'espace Partenaire offre les fonctionnalités suivantes :
. soumettre une demande d'étude de dossier pour le compte d'un assuré
. signaler une difficulté d'accès aux soins d'un assuré
. demander un rendez-vous avec la caisse primaire d'assurance maladie 13 pour un assuré, demander un document pour un assuré.

Le CCAS se tient à votre disposition pour ces types de démarche. Rendez-vous au 04 42 52 80 33.

Repas des seniors

Aïoli

Le 6 avril dernier le CCAS a organisé le repas du printemps.
Les seniors du village se sont retrouvés autour du traditionnel aïoli.
Ce repas a été suivi d'un spectacle, de chansons et de danse.
La journée s'est terminée sur la piste de danse dans une super ambiance.

Commerce Engagé

Des actions ont été menées par une partie des commerces engagés de Coudoux avec le CPIE du Pays d'Aix.

Le Potager de Coudoux

Soucieux de l'impact environnemental que représentent les sacs à usage unique ainsi que le coût généré par l'achat de ces sacs pour un primeur, nous avions convenu avec le Potager de Coudoux de sensibiliser ses clients à ces impacts à travers une affiche de communication. L'objectif de ce support était d'une part, de communiquer de façon transparente avec le client sur le prix d'achat d'un sac. D'autre part, l'objectif était de mettre en lumière l'aspect réutilisable de ces sacs, qui ne sont pas directement voués à la poubelle d'ordures ménagères après utilisation.

Gourmands en eau et en énergie ces sacs ont un impact écologique important, il est donc nécessaire de les réutiliser.

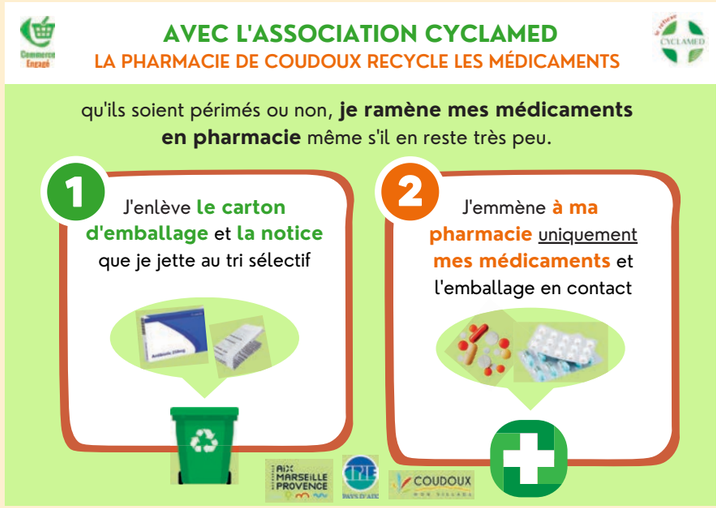

La Pharmacie de Coudoux

La Pharmacie de Coudoux collabore avec Cyclamed, association française dont la mission est de collecter les médicaments non utilisés en pharmacie.

Toutefois, avant de se rendre en pharmacie pour déposer les médicaments, chaque particulier doit effectuer un tri et séparer les emballages en carton des notices des médicaments car seul le médicament fait l'objet d'un recyclage par Cyclamed.

Afin de mener à bien ce tri efficace des médicaments, nous avons proposé à la pharmacie de réaliser une affiche de communication en distinguant l'emballage et la notice qui se recyclent au tri sélectif et les médicaments qui eux sont récupérés par l'association.

Opération Vrac – B&G du Vrac

Dans le cadre du mois du vrac (mars 2023), action nationale initiée par le Réseau Vrac, l'équipe du Commerce Engagé s'est mobilisée en offrant des sacs à vrac aux clients des épiceries et primeurs soucieux de réduire leur consommation de sacs.

Dans ce cadre-ci, un flyer informatif a été distribué aux clients afin d'expliquer le « mode d'emploi » de cette démarche.

À chaque fois qu'un client revenait avec ses propres contenants (sac à vrac, tupperware, bocaux...), le commerçant appliquait un geste commercial.

C'est Les B&G du Vrac qui se sont portés volontaires pour faire partie de cette action.

Affiche bouquet tout nu

Que ce soit pour offrir ou pour se faire plaisir, les bouquets de fleurs sont souvent fournis d'un papier Crystal en plastique ou en kraft. Ces deux matériaux sont énergivores et sont destinés à finir à la poubelle très rapidement.

Pour pallier à cela, les fleuristes engagés peuvent vous proposer des bouquets tout nus, c'est-à-dire sans emballage. Quoi de mieux que de mettre directement son bouquet dans un beau vase ?

LE DIRE AVEC DES FLEURS C'EST BIEN...

... SANS DÉCHET C'EST ENCORE MIEUX!

DEMANDEZ VOTRE BOUQUET ZÉRO DÉCHET !

Coudoux arbore ses couleurs de printemps

Le service espaces-verts de Coudoux a planté plusieurs arbres sur le village :

- 10 micocouliers au tennis club et devant le spot
- 2 tilleuls au jardin d'enfants de la poste
- 1 cèdre au rond-point de l'Europe
- 1 érable square Owingen
- 4 muriers platanes square des oliviers

Sont prévus également :
- 3 chênes verts à la campagne Cézanne
- 1 tilleul au milieu du labyrinthe de l'école maternelle

D'autres arbres seront plantés au fils de l'année.
Si vous souhaitez vous aussi participer à la végétalisation de notre beau village, c'est possible !

Faites comme Mr&Mme SOLA qui ne pouvant garder leur érable et ne trouvant aucune famille d'accueil pour sa sauvegarde, ils ont sollicité la Mairie. Et avec le concours du service espaces-verts de Coudoux, il a pu être sauvé et planté dans un bel espace, le square Owingen pour le plus grand plaisir de tous.

Montée des Quatre Termes

Création d'un réseau d'eaux pluviales sur l'Avenue de la République et Montée des Quatre Termes.
Travaux de voirie sur Montée des Quatre Termes

Les riverains du Chemin de la Bastide Neuve et de la Montée des Quatre Termes peuvent enfin profiter de la même quiétude précédant la période de travaux.

Cette route est devenue une rue, avec une vitesse limitée à 30 km/h, comme dans l'ensemble du village, grâce à sa largeur réduite à 5 m, ses 2 plateaux traversants et son écluse.
Attention de bien respecter la priorité à droite au droit du Chemin des Cerisiers et du Chemin de Bastide Neuve
Le carrefour avenue République/Montée 4 Termes a été élargi afin d'améliorer la visibilité et créer des trottoirs ; les murs de soutènement de part et d'autre ont été renforcés par la construction de murs en agglos banchés armés sur semelle en béton armé, doublés de pierres avec joint beurré afin de retrouver l'aspect initial.
La mairie a choisi de sortir du marché le garde-corps prévu près du monument au mort afin d'en avoir un plus esthétique que celui posé en partie haute.

Le cheminement piétons est désormais possible depuis l'Avenue de la République jusqu'à la sortie d'agglomération sur en trottoir en béton désactivé entre République et impasse des Oliviers, et en béton drainant depuis l'impasse des Oliviers jusqu'au bout du projet ; nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur ces trottoirs pour ne pas entraver la circulation piétonne
Le réseau d'éclairage public a été repris et enterré, de nouveaux candélabres ont été posés avec des ampoules à leds, la mairie a profité de cet enfouissement pour y ajouter des fourreaux qui accueilleront des réseaux de courant faible (vidéo protection,…).

Il n'y avait pas de réseau enterré pluvial et, lors de fortes pluies, c'est l'Avenue de la République qui était inondée ; une canalisation en béton de 500 mm de diamètre a été enfouie depuis l'impasse de la Carrière jusqu'au carrefour République/Chemin de Boule, lieu de raccordement avec l'existant ; dans la Montée des 4 Termes, cette canalisation a été posée en redans pour réduire sa pente par rapport à celle de la chaussée et, par endroits, elle repose sur un fond de fouille de 4 m de profondeur. Le fossé a été conservé entre l'entrée d'agglomération et l'impasse de la Carrière, sans béton, pour obtenir une meilleure perméabilité.

Un budget 2023 qui garde le cap dans un contexte très perturbé et incertain

PAS DE HAUSSE DES TAUX D'IMPOSITION DE LA COMMUNE

La commune poursuit sa politique de modération fiscale initiée en 2008 et affiche une stabilité des taux d'imposition.

MAÎTRISE DE L'ENDETTEMENT

La dette communale présente des caractéristiques favorables en matière :

- **d'évolution** : l'encours de dette structurelle reste stable sur la durée, au niveau de 2008,

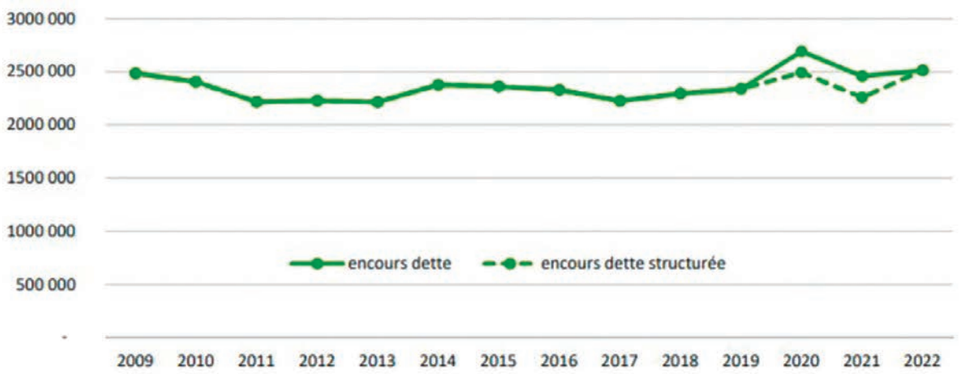

- **de sécurité :** la structure de la dette ne comporte aucun produit toxique,

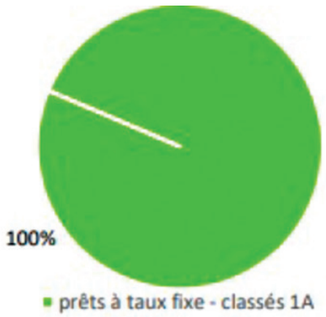

La classification « Gissler » range les produits en fonction des indices utilisés et de leur structure :

- le chiffre (de 1 à 5) traduit la complexité de l'indice servant au calcul des intérêts de l'emprunt

- la lettre (de A à E) exprime le degré de complexité de la formule de calcul des intérêts.

- **de niveau :** l'endettement par habitant est inférieur à la strate,
- **de poids :** les annuités représentent 6,8 % des recettes réelles de fonctionnement hors emprunt relais,
- **de capacité de remboursement :** le ratio « encours de dette / épargne brute » s'établit en dessous de 3 ans, très loin de la limite fixée à 12 ans par l'Etat dans le cadre du dispositif de contractualisation.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Comme les années précédentes, la municipalité soutient les nombreuses associations qui participent aux manifestations et festivités communales et contribuent à la cohésion et à la vie du village. L'enveloppe consacrée aux associations est maintenue, qu'il s'agisse des subventions accordées ou des mises à disposition d'équipement.

LES DÉPENSES D'ÉNERGIE

La principale augmentation des dépenses concerne le poste énergie, malgré les dispositifs de limitation mis en place par le gouvernement. Toutefois cette hausse est limitée grâce à nos choix passés en la matière avec la chaufferie à bois de notre village subissant une hausse prévisionnelle sur 2023 de 13% versus le gaz 281% et l'électricité 35%.

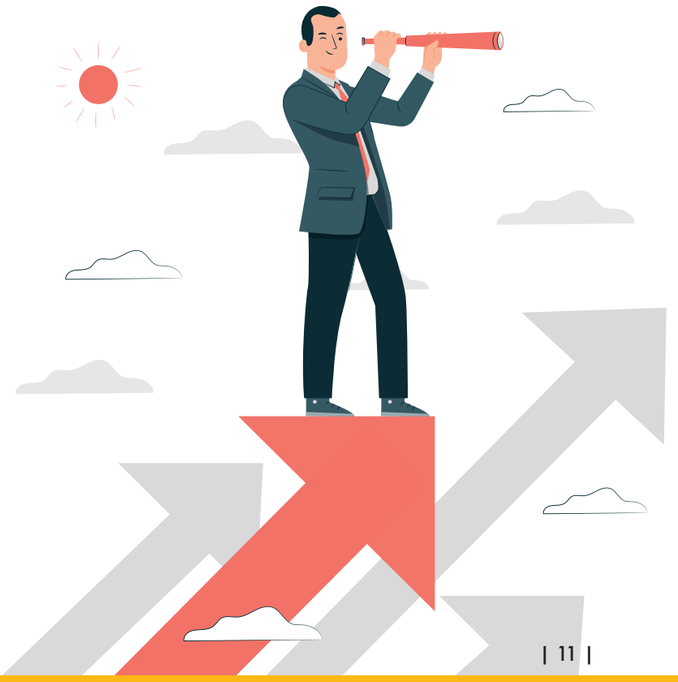

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT À LA HAUTEUR

La stratégie d'investissement du mandat reste axée sur l'anticipation des besoins en matière d'équipement pour accompagner le développement du village. L'augmentation des capacités d'accueil des services publics – écoles, cantine, périscolaire, centre de loisirs – est programmée pour accueillir les habitants supplémentaires (300 logements prévus dans les 4 prochaines années).

Ateliers philosophiques à la bibliothèque

L'association *Des livres comme des idées* organise toute l'année des actions culturelles en lien avec le livre et la lecture publique.

Contactée par l'association, la bibliothèque a répondu favorablement à leur proposition de travailler ensemble dans le cadre du dispositif « *Tous les chemins mènent à la bibliothèque* » par l'intermédiaire d'un Contrat Territoire Lecture (CTL).

Ainsi, entre le 24 janvier et le 14 avril 2023, la classe de CP/CE1 de Tiphaine Bertrand a participé à 6 ateliers philosophiques animés par l'autrice et éditrice Juliette Grégoire, fondatrice des éditions L'initiale.
Au fil des séances, les enfants ont pu découvrir la bibliothèque sous un autre regard et avoir une première approche de la pratique de la philosophie.
Chaque séance était découpée en deux parties : une heure de débat collectif, sous forme de jeux et d'échanges puis une heure consacrée à la création d'une fresque collective, sur laquelle les enfants ont pu s'exprimer. Chacun a également créé son « cahier pour penser », dans lequel ils ont pu inscrire les questions qui les interpellent et leurs propres réponses aussi.
La dernière séance a été l'occasion d'un moment de convivialité autour d'un goûter et le dévoilement de la fresque réalisée, sous forme de marelle philosophique.

Une belle expérience pour les enfants qui leur aura permis d'amorcer une réflexion.

Spectacle école maternelle

La Grande Traversée d'Anoki

Le service culturel et le Conseil Départemental, dans le cadre du dispositif «Provence en Scène», ont eu le plaisir de présenter à tous les enfants de l'école maternelle «La Grande Traversée d'Anoki», de la compagnie Croqueti, le 3 avril dernier.
Une invitation poétique à éveiller les consciences et à sensibiliser petits et grands autour des enjeux climatiques.
Un voyage entre océans et déserts de glace avec Anoki petit manchot, à la dérive sur les flots qui a passionné les enfants.

Bêtes d'histoires et drôle de foire
Conte - cirque - musique

Spectacle école élémentaire

Le service culturel de Coudoux, et le Conseil Départemental, dans le cadre du dispositif «Provence en Scène, ont eu le plaisir de proposer à tous les enfants de l'école élémentaire :

« Bêtes d'histoires et drôle de foire » par la Compagnie Chamboul'tout, le 15 mai dernier.

Une mouche rappeuse, des puces acrobates, des fleurs qui adoucissent les moeurs..... pour ouvrir en grand la porte de l'imaginaire avec des contes de tradition orale, du cirque et de la musique live.

Un spectacle plein d'humour et de sensibilité, qui a été bien apprécié par les enfants.

Soirée étoilée du 22 avril

Après plusieurs années d'absence et plusieurs fois reporté en raison des conditions climatiques le feu d'artifice a de nouveau illuminé le ciel de Coudoux.

A l'initiative du comité Carnaval et de la Municipalité nous avons eu droit à un magnifique spectacle qui a fait briller les yeux des grands et des petits. Plus de mille personne a assistés à cinq tableaux mis en scène par la Ste Fiesta Dreams sur des musiques de films bien connus de tous.
Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine.

Carnaval 2023

Ambiance assurée par notre carnaval 2023

Cette année le Comité Carnaval de Coudoux nous a présenté un défilé inédit, si un seul char était présent, celui de la MJC, une pluie de confettis et de fumigènes a accueilli, les dinosaures qui ont paradé dans les rues du village, une montgolfière et ses filles de l'air, une tortue géante, des brésiliennes dansant la samba et des orchestres multicolores sans oublier les pirates et leurs poussettes d'un autre temps. Tout ce petit monde de la fête a défilé sous le soleil et dans une ambiance bon enfant accompagné des commentaires de Christian (Cheri FM).

A la fin du défilé les enfants ont pu assister, devant le parvis de l'église, à une représentation des filles de l'air et leur montgolfière.

Le comité carnaval remercie vivement tous les participants ainsi que les bénévoles pour leur aide, la municipalité, la Police Municipale et le CCFF.

Nous vous donnons rendez-vous le 17 JUIN pour la soirée Théâtre Improvisé avec la MJC et le Samedi 24 JUIN en nocturne pour la fête de la musique et la foire artisanale.

Le Carnaval Coudoucen revient l'année prochaine pour une nouvelle journée de fête.

Changement de gestionnaire de l'eau et assainissement

Les Délégations de Service Public (DSP) attribuées à la Société des Eaux de Marseille (SEM) pour la distribution d'eau potable et l'assainissement collectif arrivent à échéance au 30 juin 2023.

À partir du 1er juillet 2023 ces services vont être confiés à la Régie des Eaux du Pays d'Aix, établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Rejoindre la Régie des Eaux du Pays d'Aix, c'est l'opportunité pour la commune de se réapproprier ce service public de proximité. En effet, tous les Maires des communes qui composent la Régie sont membres du Conseil d'Administration. Ils peuvent ainsi prendre part directement aux grandes orientations de cet établissement public. La Régie est engagée dans une gestion durable de ses réseaux et de ses infrastructures.

Elle fait régulièrement évoluer ses procédures, ses installations, ses compétences afin de minimiser son impact environnemental. Grâce aux recettes perçues, la Régie finance la totalité du service de production et de distribution de l'eau potable et de traitement des eaux usées, y compris les investissements.

Ces derniers portent sur l'entretien et la rénovation des réseaux, la mise aux normes et la maintenance des usines d'eau potable et stations d'épuration.

QU'EST-CE QUI VA CHANGER POUR VOUS AU 1ER JUILLET 2023 ?

Ce changement n'entraînera pas de baisse de qualité de service (continuité du service technique, espace abonné en ligne pour la gestion de vos démarches…).

Cette transition se fera en douceur, vous n'avez aucune démarche à effectuer. Les conseillers de la Régie sont d'ores et déjà à votre écoute au 04 13 57 39 00 afin de vous accompagner, répondre à vos questions et vous apporter le meilleur des services.

À partir du 1er juillet, vous pourrez également les contacter pour toutes vos urgences techniques. Pour tout savoir sur ce changement, une information sera envoyée par courrier aux abonnés et qui sera également disponible sur le site de la Régie des Eaux du Pays d'Aix.

Rendez-vous sur leur site Internet pour découvrir les services de ce nouveau gestionnaire : www.eauxdupaysdaix.fr et suivez leurs actualités sur LinkedIn et Twitter.

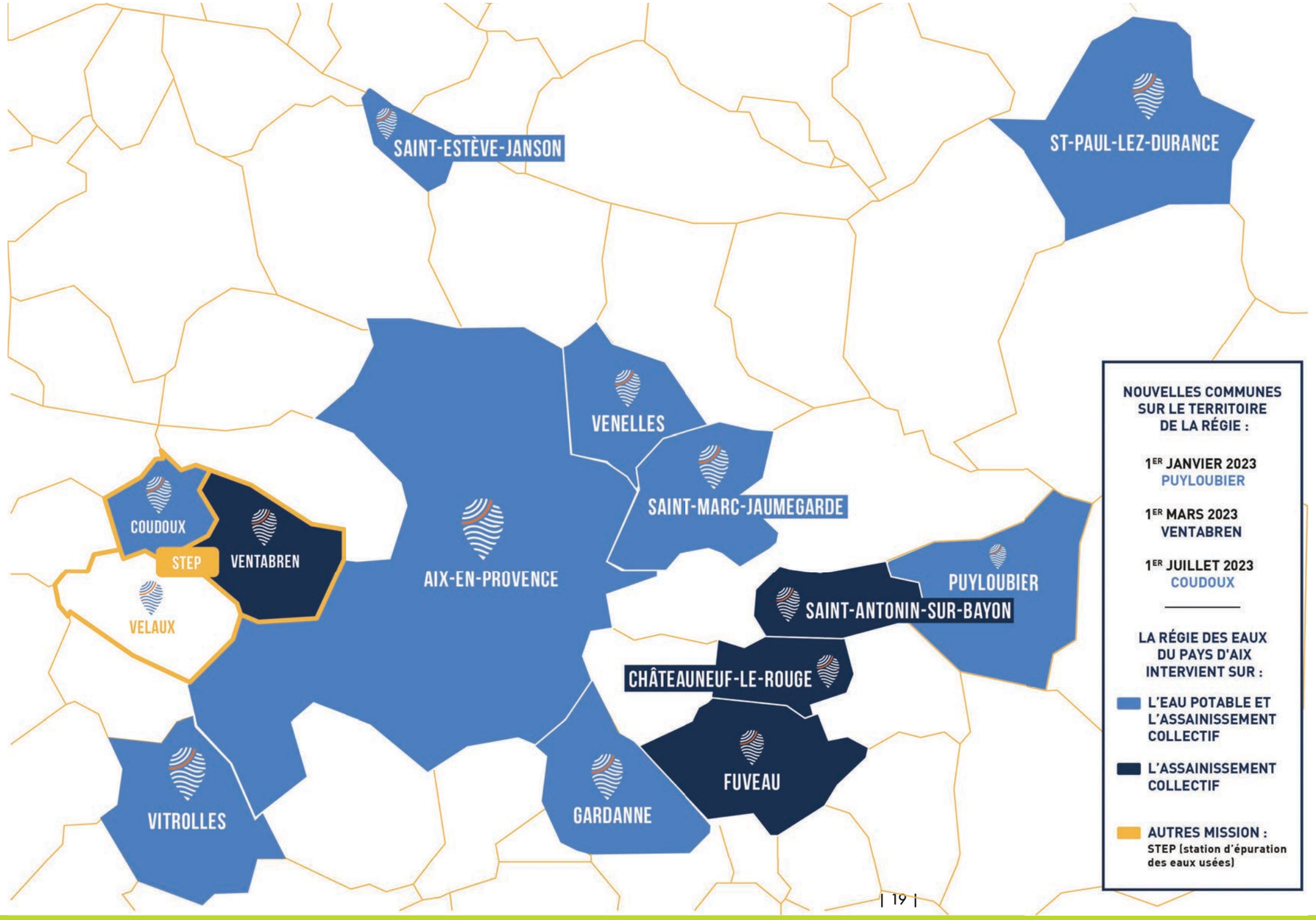

Les Obligations Légales de Débroussaillement sur Coudoux

Cette année, le service de Police Municipale accompagné d'agents de la Réserve Communale de Sécurité Civile a effectué pas moins d'une centaine de visites sur des parcelles soumises aux Obligations Légales de Débroussaillement.

On entend par débroussaillement les opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Elles peuvent comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes.

Le débroussaillement, ainsi que le maintien en état débroussaillé, ne visent pas à faire disparaitre l'état boisé et n'est ni une coupe rase, ni un défrichement. Au contraire, le débroussaillement doit permettre un développement normal des boisements en place.

En cas de non-respect des OLD, le contrevenant s'expose à des amendes, à l'exécution de ses obligations et à ses frais par l'autorité locale, et, en cas de refus après mise en demeure à une amende pouvant aller jusqu'à 30€ par m² non débroussaillé.

Prévention des risques majeurs

EXERCICE DE SIMULATION DE RUPTURE DU BARRAGE BIMONT

Le préfet des Bouches-du-Rhône a programmé pour le 30 juin 2023, un exercice de sécurité civile en simulant une rupture du Barrage Bimont. Celui-ci est soumis à un Plan Particulier d'Intervention (PPI) dont la dernière version a été approuvée par le préfet le 12 février 2020. En cas de rupture de l'ouvrage, huit communes seraient concernées par la zone de propagation de l'onde de submersion : Le Tholonet et Meyreuil en zone de proximité immédiate et Ventabren, Velaux, Coudoux, La Fare-Les-Oliviers et Berre l'Etang en zone d'inondation spécifique. L'objectif ORSEC (Organisation de la Réponse de SEcurité Civile) de cet EXERCICE vise à tester l'activation et la montée en puissance de la chaîne de commandement des différents Postes de Commandement Communaux, tester l'activation et l'audibilité des sirènes et tester l'outil national de « cell broadcast » FR-ALERT.

Notre commune participera à cet exercice pour la sauvegarde et l'hébergement des enfants et personnel et de l'Eau Vive situé au Moulin du Pont.

Les 29 et 30 Juin, jours de l'exercice vous pourrez recevoir les messages sur votre tel portable par FR Alerte, mais également entendre les sirènes d'alerte du système national, et recevoir des messages SMS de recommandations lancés par notre système d'alerte de la commune si vous êtes inscrit.

S'agissant d'un exercice, aucune action n'est attendue de la part de la population.

NE PANIQUEZ PAS, NE DIVULGUEZ PAS DE FAUSSES INFORMATIONS.

Exercice de sécurité civile « Barrage de Bimont 2023 »

Vendredi 30 juin 2023

Le vendredi 30 juin 2023, la préfecture des Bouches-du-Rhône organise un exercice de sécurité civile « Barrage de Bimont ».
Cet exercice simule, à partir d'un scénario inconnu des participants et dans des conditions les plus proches de la réalité, la rupture du barrage de Bimont (commune de Saint-Marc-Jaumegarde), suite à une crue exceptionnelle.
L'objectif étant de tester les dispositions du plan particulier d'intervention (PPI).
Le Plan Particulier d'Intervention du barrage de Bimont

Les barrages de plus de 20 mètres et de capacité supérieure à 15 hm^3 sont soumis à un plan particulier d'intervention (PPI).
À travers l'élaboration de ce plan, l'État organise les secours des populations exposées au risque de rupture du barrage. Il s'agit d'un plan d'urgence spécifique, qui précise les modalités d'alerte aux populations, l'organisation des secours et la mise en place de plans d'évacuation. Ainsi, les caractéristiques de l'onde de submersion ont été étudiées pour les zones en aval du barrage (hauteur, vitesse, horaire de passage) et déterminent des itinéraires d'évacuation et points de rassemblement.
La zone de propagation de l'onde de submersion du barrage de Bimont s'étend sur le territoire de huit communes du Tholonet à Berre l'Étang.

La zone de proximité immédiate correspond à la zone dans laquelle l'ond
submersion arriverait dans un délai incompatible avec l'organisation des
Elle doit être immédiatement évacuée par la population de son propre che
retentissement de la corne de brume. Les communes suivantes sont concer

- **Meyreuil**
- **Le Tholonet**
- **Aix-en-Provence (une partie de la commune)**

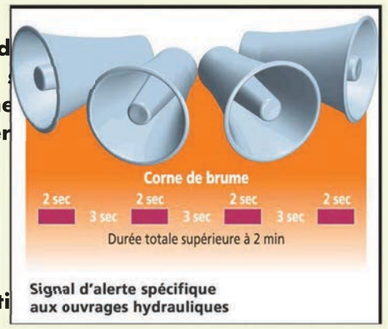

Écouter la corne de brume :
www.interieur.gouv.fr/Alerte/Alerte-ORSEC/Comment-reagir-au-signalnati
d-alerte
Ce signal signifie qu'il faut rejoindre immédiatement, à pied, les points de rassemblement prédéfinis sur les hauteurs.

Source : Brochure régionale sur les risques de barrage, CYPRÈS : https://www.cypres.org/default/rupture-de-barrage.aspx?_lg=fr-FR

La zone d'inondation spécifique, pour laquelle la submersion est plus importante que celle de la plus grande crue connue.
Les communes suivantes sont concernées :
• Aix-en-Provence (une partie de la commune) • Ventabren • Velaux • Coudoux • La-Fare-les-Oliviers • Berre l'Étang
Les communes de Beaurecueil et Saint-Marc-Jaumegarde, non impactées par la zone de propagation de l'onde, participent au dispositif de secours, car elles activent un Centre d'accueil et de regroupement des populations (CARE) sur le territoire de leurs communes.

VENDREDI 30 JUIN 2023, S'AGISSANT D'UN EXERCICE,
AUCUNE ACTION N'EST ATTENDUE DE LA PART DE LA POPULATION.

DÉROULEMENT DE L'EXERCICE

1 - Objectifs de l'exercice

1/. Tester les actions de protection des personnes prévues dans le plan particulier d'intervention :
Le plan particulier d'intervention (PPI) du Barrage de Bimont, organise la réponse des pouvoirs publics et de l'exploitant (Société du Canal de Provence) à une situation d'urgence, causée par une rupture du barrage.
En cas d'urgence, les réflexes à adopter sont décrits sur le site internet du Cyprès :
https://www.cypres.org/default/rupture-de-barrage.aspx?_lg=fr-FR#title-2 31.

2/. Tester des actions d'évacuation sur des établissements identifiés au préalable :
établissements scolaires sur les communes de Berre l'Étang, le Tholonet, Aix-en-
Provence et le foyer d'accueil d'enfants L'Eau vive pour la commune de Coudoux.

3/. Tester l'alerte et l'information à la population : les sirènes de la Société du Canal de Provence (sirènes du plan particulier d'intervention), le système FR-Alert, les sirènes du Système d'Alerte des Populations (SAIP) et les sirènes communales.

4/. Sensibiliser les collectivités, les associations et la population résidant à proximité du site au plan d'urgence.
En effet, réaliser des exercices permet aux citoyens de s'informer sur les risques qui les entourent, de développer une culture du risque et savoir bien réagir en cas d'urgence.

2 - Participants à l'exercice

• Préfecture des Bouches-du-Rhône
Une cellule de crise sera activée en préfecture des Bouches-du-Rhône à Marseille durant l'exercice. Le préfet, lorsqu'il prend la direction des opérations, « active » le centre opérationnel départemental (COD), afin de coordonner les opérations de secours. Le COD est un outil de gestion de crise qui rassemble l'ensemble des acteurs de la sécurité civile, la police et la gendarmerie nationales, les services de l'État concernés et les représentants des collectivités.

• Société du Canal de Provence (SCP)
La société du canal de Provence (SCP) exploite le barrage de Bimont servant au stockage d'eau destinée à l'irrigation agricole et à la consommation urbaine et industrielle.

• La commune de Coudoux participera à l'exercice, selon le dispositif suivant : Armement du PCC, Evacuation et hébergement vers un centre d'accueil les enfants et le personnel du foyer Eau vive du moulin du pont.

3 - Test des systèmes d'alerte et d'information : Sirènes d'alerte et « Fr-Alert »

Les seize sirènes du barrage de Bimont (corne de brume) ainsi que les sirènes du Système d'Alerte et d'Information (SAIP) seront activées dans la matinée du vendredi 30 juin.
En complément des sirènes d'alerte, le déclenchement de Fr-Alert est un objectif majeur de l'exercice « Barrage de Bimont 2023 ». Ce système d'alerte et d'information est déployé sur le territoire national depuis juin 2022, et permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

Le vendredi 30 juin 2023, les personnes se trouvant dans la zone recevront une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si leur téléphone portable est en mode silencieux. La réception de cette notification ne nécessite aucune installation préalable sur les téléphones.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site dédié :
www.fr-alert.gouv.fr.

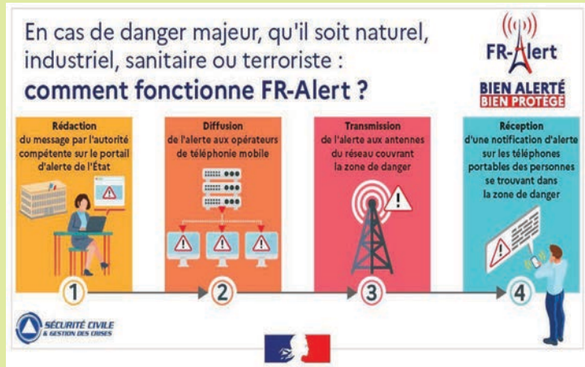

inondation

SI LE VENDREDI 30 JUIN AUCUNE ACTION N'EST REQUISE,
VOICI LES BONS RÉFLEXES A ADOPTER

Avant

S'organiser et anticiper

• Connaître le signal d'alerte et les consignes.
• Connaître les points hauts sur lesquels se réfugier (collines, étages élevés desimmeubles résistants), les moyens et itinéraires.

Pendant

Se mettre à l'abri

• Gagner immédiatement les points hauts les plus proches ou à défaut les étages supérieurs d'un immeuble élevé et solide.
• Ne pas prendre l'ascenseur.
• Ne pas revenir sur ses pas.
• Ne pas aller chercher ses enfants à l'école.
• Écouter la radio et s'informer de l'évolution de la situation.

Après

• Attendre les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte pour quitter lespoints hauts et regagner son domicile.
• Aérer et désinfecter les pièces, qui seraient inondées.
• Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche.
• Chauffer dès que possible.

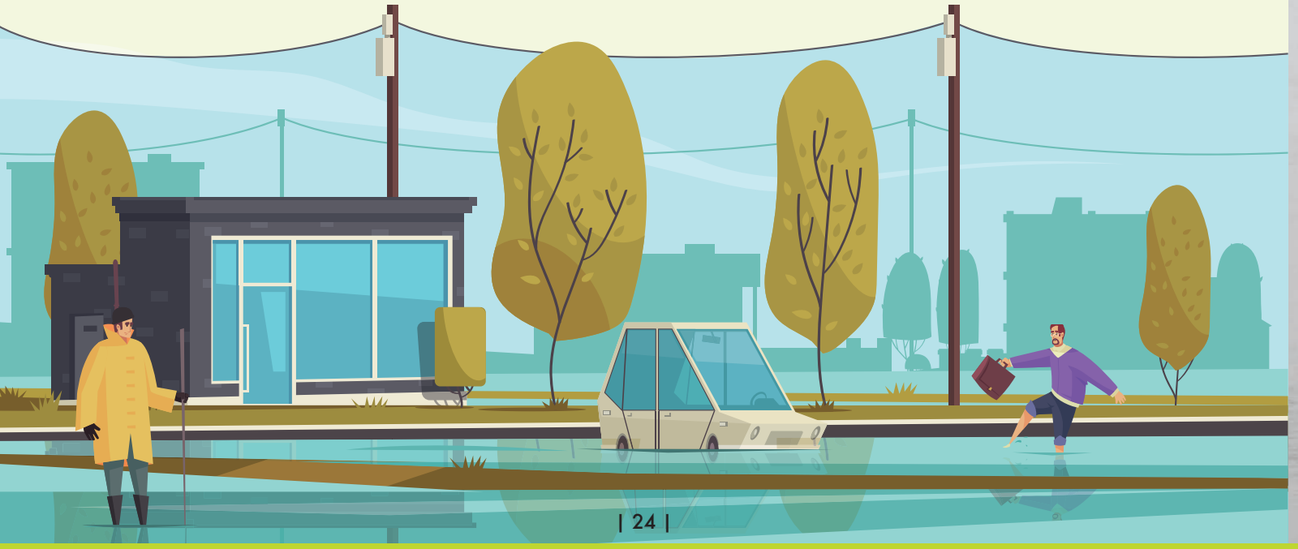

COUDOUX
MON VILLAGE

FORMULAIRE D'ADHESION AU SYSTEME D'ALERTE
Mis en place par la commune de COUDOUX

UN (1) FORMULAIRE PAR FOYER RESIDANT SUR LA COMMUNE

Je soussigné :

NOM : _____
Prénom : _____

Résident(e) à l'adresse : _____
_____

Commune : _____
Code postal : _____

Nombre de personnes vivant à cette adresse : ☐

Autorise l'utilisation des numéros de téléphone fixe, de téléphone portable et d'adresse email énumérés ci-après :

Téléphones(s) fixe(s) : _____
Téléphone(s) portables : _____
Adresse(s) email : _____

J'ai bien été informé :
1. De l'utilisation qui sera faite de mes coordonnées
2. Que l'adhésion à ce système d'alerte est facultative
3. Qu'il ne sera fait aucun usage commercial des bases de données constituées
4. Que je peux, à tout moment, mettre fin à cette adhésion par courrier recommandé

Fais-le _____, à Coudoux.

Signature avec la mention manuscrite « Fait pour valoir ce que de droit »

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'alerte des populations. La Communauté d'Agglomération du pays d'Aix est responsable de ce traitement.
Le destinataire des données est : Société Cedralis – 10 rue Jean Jaurès – 92800 PUTEAUX
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la Direction des Risques de la Communauté du Pays d'Aix en Provence, vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Forum des associations, SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023

Après des vacances bien méritées, rendez-vous au Forum des Associations au Centre Commercial Maubequi, de 10 h à 13 h.

Les associations Coudoucennes seront présentes pour vous proposer leurs diverses activités sportives, culturelles et autres.
Avec au programme des créations de ballons sculptés, une machine à bulles de savon, du maquillage et un spectacle de cirque «Petite nuit au lit» par la Compagnie Cahin Caha, dans le cadre du dispositif «Provence en Scène» du Conseil Départemental.
Pour passer ensemble une belle matinée et amuser les enfants.
Encore un grand merci à tous nos bénévoles.
Bonne rentrée et à bientôt pour ce rendez-vous festif.

Les Estivales, 1er et 2 juillet 2023

Bienvenue aux Estivales de Coudoux.

Nous vous donnons rendez-vous les 1er et 2 juillet prochains pour la 20ème édition des Estivales de Coudoux, dans le cadre exceptionnel du Château de Garidel, pour une programmation festive que nous avons imaginée à votre goût : jazz, swing, blues, gospel, rock.

Des soirées musicales et conviviales pour fêter cet anniversaire.

Avec nos remerciements au Conseil Départemental, promoteur du Dispositif «Provence en Scène», à la MJC, à tous nos partenaires, à tous nos services municipaux bien sollicités, à la Police Municipale, à la Réserve Communale de Sécurité Civile, et surtout à tous nos bénévoles.

SAMEDI 1 JUILLET

THE SHOESHINERS BAND 18H30

60% PROJET CO-FINANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT

5€

The Shoeshiners Band naît de la volonté de la jeune génération du jazz de renouer avec les racines de cette musique et ses liens viscéraux avec la danse.
La musique c'est du swing, celui de Count Basie, Jimmie Lunceford, Chick Webb…
Celui qui vous met irrésistiblement le sourire aux lèvres et la joie au coeur !
Fort de son équipe constituée de multi-instrumentistes, cet orchestre offre une riche palette de couleurs allant des sonorités New Orleans en passant par des pièces explosives du répertoire Big Band.
The Shoeshiners Band avec leur chanteuse Alice Martinez vous transportent dans un univers suspendu, ne laissant comme repère qu'une irrésistible envie de vous lever de vos sièges et de danser !!!

SWING COCKT'ELLES 21H30

80% PROJET CO-FINANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT

5€

Le nouveau spectacle des Swing Cockt'Elles «Et Dieu créa le swing» mis en scène par Alain Sachs.
Une odyssée de la voix, une véritable fresque musicale rythmée et bourrée d'humour.
Trois chanteuses explosives et rayonnantes sachant se révéler aussi ludiques qu'émouvantes, accompagnées par un pianiste aussi ébouriffant qu'époustouflant.
«Un petit bijou artistique inimitable, vivant et coloré qui décoiffe et nous fait voyager avec un talent rare, via la musique, à travers toutes les époques».
Drôle, un vrai moment de bonheur et d'enthousiasme.
Une merveille !

DIMANCHE 2 JUILLET

5€

18H30 LE TGGG

60% PROJET CO-FINANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT

Le TGGG réunit une cinquantaine de chanteuses, chanteurs et musiciens, autour de la Black Gospel Music.
Le répertoire du TGGG est très varié. Tous ces chants aux rythmes «endiablés» expriment au-delà de leur origine douloureuse la joie et l'espérance en un mode meilleur, avec des grands noms : K. Franklin, K. Carr, H. Walker, W. Mitchell, K. Lewis, E. Hawkins.
Chefs de choeur : Latonius J. Earl et Malik Young

5€

21H30 TRIBUTE DE QUEEN MAGNIFICO

«Magnifico» reprend les tubes de la plus grande légende du rock anglo-saxon. Ils vous donneront une interprétation de la musique des Queen, sobre, puissante, sensible.
De Bohemian Rhapsody à Radio Ga Ga, en passant par We Will Rock You, ils vous feront vivre un concert associant la richesse musicale des chansons, les performances historiques du groupe en live, ainsi que l'énergie incroyable portée par l'icône Freddie Mercury.
Pas une imitation… Un véritable hommage dans le respect de l'artiste !

Un grand merci également à tous nos fidèles spectateurs qui assistent aux Estivales chaque année et qui fêtent avec nous ce 20ème anniversaire.

C'est avec un grand plaisir que nous vous proposons, en partenariat avec la Maison des Jeunes et de la Culture «Lou Regain» ce programme.

Bon week-end à Coudoux. Nous vous attendons nombreux.

Fête votive de la Saint Michel

Les 15,16,17 septembre : Le programme complet sera diffusé début septembre mais nous pouvons vous annoncer d'ores et déjà quelques animations.

Vendredi 15 à 19h 00, au centre commercial, spectacle pour enfants

« Lily et le grenier magique » par la troupe Chrisharmonie
Formidable spectacle sur le thème des dessins animés qui embarquera les petits et les grands.
Mary Poppins attend ses élèves…. Elle doit leur donner un cours de magie.
Lily et Leanna doivent mettre de l'ordre au grenier mais la baguette magique et le chapeau enchanté les appellent. Comment résister ?
Marraine, la bonne fée leur donne la formule…. Cendrillon apparait, la Belle et la Bête, la Petite Sirène, le Roi lion, Vaiana…Et la Reine de Neiges.
Autant de personnages avec qui le public partagera un moment inoubliable autour de la musique, du chant et de la danse.

Spectacle gratuit offert par la municipalité.

Samedi 16 Septembre à partir de 21h30, au centre commercial

Orchestre nouvelle génération « Le Pulsion Live Show 2.0 »
Un show attractif pour faire la fête, un concert, un spectacle !
Ces 9 artistes illumineront votre soirée avec des reprises Pop/Rock connues du grand public et cela dans une mise en scène de feu.
Un programme dansant et musical interprété en live.

Spectacle gratuit offert par la municipalité.

Dimanche 17 Septembre à 11h00 sur le parvis de l'Église, spectacle de danse contemporaine

A l'initiative du service culturel et dans le cadre du dispositif «Provence en Scène» du Conseil Départemental, nous avons le plaisir de vous proposer le GUID du Ballet Preljocaj.
Le G.U.I.D du Ballet Preljocaj parcourt les villes de la région pour faire découvrir la danse contemporaine au plus grand nombre avec la volonté d'offrir la danse à tous.
Les danseurs, spécialement choisis pour ce projet portent avec brio les œuvres du chorégraphe.

Depuis des années, avec à chaque fois une nouvelle chorégraphie, le public apprécie cette représentation et fait une ovation à tous les danseurs.
Un beau moment à partager ensemble petits et grands.

Parcours graff et littéraire à la bibliothèque

La bibliothèque participe à la programmation culturelle de la bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône dont le thème est cette année « portrait(s) Robot(s) ». Après une atelier d'initiation à la modélisation 3D au mois de mars, la bibliothèque vous invite à découvrir le graff à travers une performance réalisée en direct par l'artiste Dire 132. Celle-ci sera accompagnée d'un atelier d'initiation pour les plus de 12 ans et aura lieu le samedi 8 juillet, à partir de 14h30.

Le graffeur DIRE débute sa carrière dans les années 90. Après une école d'art appliqué, il évolue dans le web design et le graphisme mais préfère très vite prendre une autre voie. Exilé dans le sud de la France, petit à petit son travail évolue, l'amène à trouver son style, sa patte, sa signature et c'est vers des portraits hyper-réalistes et étonnants rendant hommage à La Femme qu'il va se tourner. Sollicité par les festivals : le Solidays à Paris, le Graf ti Art à Bruxelles, le Jidar à Rabat ou le Sbagha Bagha Casablanca Street Art…

La bibliothèque départementale lui a proposé de travailler sur des portraits de « femmes robots », extraits de la littérature, interprétés à travers le graff. À Coudoux, c'est Futura, le robot de bronze de Métropolis (diffusé lors du ciné-concert du 16 juin) qui a été choisi.

Le samedi 8 juillet dès 16h, Dire réalisera en direct, devant la bibliothèque, son portrait, suivi d'un vernissage avec lecture du texte qui l'a inspiré.

Et, de 14h30 à 15h30, une initiation au graff sera proposée aux enfants de plus de 12 ans et aux adultes.

Renseignements et inscriptions auprès de la bibliothèque :
04 42 52 00 77
bibliotheque@coudoux.fr

COUDOUX MON VILLAGE | DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE | SUIVEZ LA BD13 SUR LES RÉSEAUX

Atelier des seniors

Ateliers numériques

Deux ateliers vont être proposés pour les personnes à partir de 60 ans.

- Du mois d'octobre au mois de décembre : 2 ateliers informatiques PAR SEMAINE (10 séances)

Ces ateliers proposent aux retraités de maîtriser les bases et d'être à l'aise sur internet avec les outils numériques tels que l'ordinateur, la tablette, le smartphone.

A l'issue des 10 séances :

. vous serez autonome dans l'utilisation d'un appareil informatique

. vous saurez vous repérer dans l'univers informatique

. Vous communiquerez avec votre entourage par mail, en visio…

. les démarches administratives simples en ligne n'auront plus de secret pour vous.

Sous forme d'atelier gratuit, en petit groupe de 10 personnes maximum.

L'inscription est obligatoire ;

Renseignements au CCAS : 04 42 52 80 33

Cadeau Noël 2023

Mesdames, Messieurs

Chaque année le C.C.A.S. offre aux seniorts âgés de 70 ans résidant sur le village un présent de Noël, témoignage de notre solidarité au moment des fêtes de fin d'année.

Afin de nous permettre de préparer cet événement dès la rentrée, je vous remercie de bien vouloir faire parvenir au C.C.A.S. votre bulletin d'inscription

Avant le 9 octobre 2023

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingés.

Guy BARRET

BULLETIN D'INSCRIPTION à remplir en lettres majuscules

Nom(s) - Prénom(s) : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

Centre Communal d'Action Sociale : Mairie - Place Jean Lapierre - 13111 COUDOUX
Tél. 04 42 52 80 33

18-25 ans, en recherche d'emploi ?

ARMER POUR L'EMPLOI SMV

Le SMV, le tremplin vers ton avenir.

Le SMV est une contribution du ministère des Armées dans le domaine de l'insertion citoyenne et professionnelle de jeunes Français de métropole et de l'étranger âgés de 18 à 25 ans exclus du marché de l'emploi.

Dans le cadre du projet « Marseille en grand » annoncé par le Président de la République le 02 septembre 2021, l'antenne du Service Militaire Volontaire de Marseille a vu le jour quelques mois plus tard.

Leur mission consiste à recruter, former et insérer dans le secteur civil, des Français âgés de 18 à 25 ans, peu ou pas diplômés et sans emploi. Leur spécificité, marque des armées, est de faire effort sur le savoir-être et le savoir-vivre ensemble afin de donner à ces jeunes gens les dispositions requises pour apprendre un métier puis trouver un emploi durable.

<u>Ce dispositif comprend</u> :
- une formation militaire initiale (discipline, rigueur, aisance orale) ;
- une formation complémentaire (remise à niveau scolaire, préparation au permis de conduire gratuite, techniques de recherche d'emploi) ;
- une formation professionnelle selon la filière choisie (logistique, sécurité, travaux publics, hôtellerie et restauration…).

Les jeunes qui rejoignent ce dispositif bénéficient de la gratuité du logement et de l'alimentation, et perçoivent une rémunération, les plaçant dans les meilleures conditions en vue d'une insertion réussie.

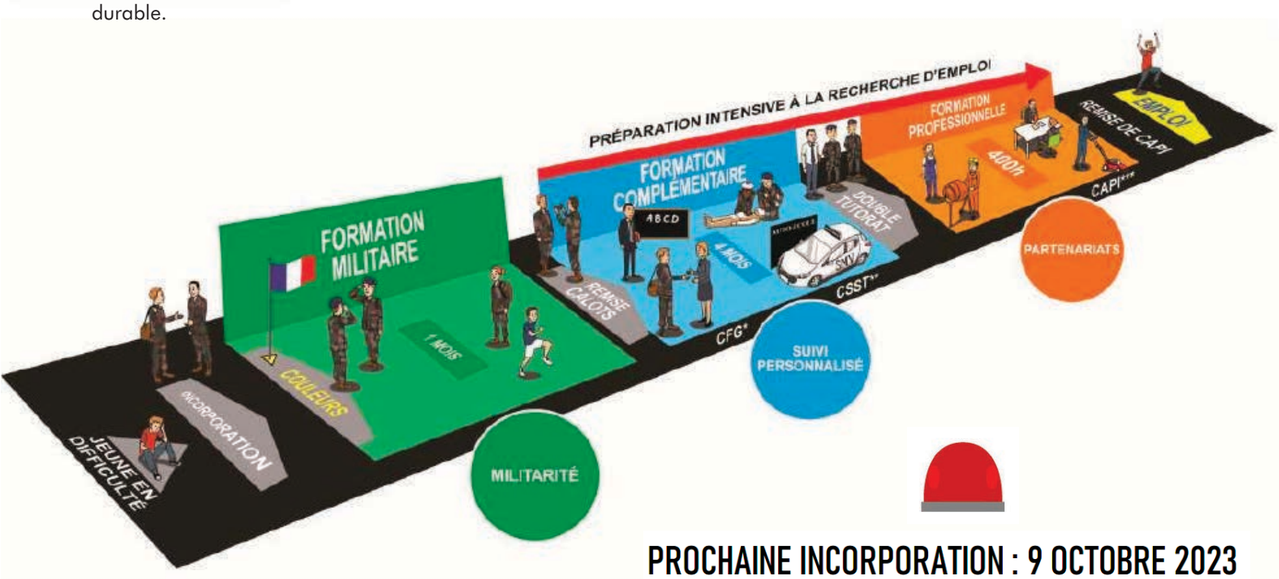

PROCHAINE INCORPORATION : 9 OCTOBRE 2023

Sur Coudoux

Juillet – Août – Septembre

✔ **Samedi 1er et Dimache 2 Juillet :** Les Estivales de Coudoux (Parc du château de Garidel)

✔ **Samedi 2 Septembre :** Forum des associations (De 10h à 13h Centre commercial Maubequi)

✔ **Du vendredi 15 au Dimanche 17 Septembre :** Fête votive de la Saint Michel

✔ **Vendredi 15 Septembre :** Spectacle pour enfants (19h Centre commercial Maubequi)
« Lily et le grenier magique » par la troupe Chrisharmonie

✔ **Samedi 16 Septembre :** Orchestre nouvelle génération « Le Pulsion Live Show 2.0 »
(21h30 Centre commercial Maubequi)

✔ **Dimanche 17 Septembre :** Ballet Prejlocaj, spectacle de danse contemporaine
(11h Parvis de l'Église)Les Estivales (château De Garidel)

Près de chez nous !

Cinéma en plein air à aix-en-provence : les instants d'été 2023

Du 2 juillet au 27 août, rejoignez Les Instants d'été, le cinéma en plein air dans les parcs et jardins de la ville d'Aix-en-Provence.
Entrée libre sans réservation - Pour la programmation : 04 42 91 99 19

Vous pourrez retrouver au cours de 13 soirées et dans 8 lieux différents, les ingrédients qui ont fait le succès du festival depuis maintenant 19 ans : exigence cinéphile, éclectisme des genres et des esthétiques, diversité des nationalités et des formats, mise en perspective de l'historicité du cinéma.
C'est sur un écran de 8m par 6m que sont projetés les films, garantie pour la qualité du spectacle et pour la reconstitution en extérieur d'une salle de cinéma.

La programmation fait la part belle à la comédie, au voyage mais aussi à la réflexion sur notre écosystème et les alternatives sociales au monde contemporain, entre œuvres du répertoire, nouveautés, coups de cœur et perles rares en version restaurée…sans oublier son cortège de stars ! Avec une fréquentation de 4000 spectateurs en moyenne par an, les Instants d'Été s'inscrivent à présent, au même titre que la Fête de la Musique ou le festival C'est sud, dans le calendrier des grands rendez-vous de la saison culturelle aixoise.

Près de chez nous !

Nuits d'Aix : marché d'été nocturne à Aix-en-Provence

Du 11/07/2023 au 20/08/2023 – Aix-en-Provence
Le cours Mirabeau et ses fontaines

Le marché nocturne d'été les Nuits d'Aix revient sur le Cours Mirabeau ! Tout l'été découvrez en nocturne les produits d'artisans, commerçants et producteurs locaux.
Aix en Provence reçoit son traditionnel marché de nuit. Durant une saison où il fait bon se promener dans la fraîcheur du soir, le cours Mirabeau accueille une multitude d'artisans et de commerçants venus proposer aux Aixois et aux touristes des produits, souvent issus du terroir local.

Du 11 juillet au 20 août (sauf les 14 et 30 juillet)
Du mardi au samedi de 17h00 à minuit.
Le dimanche de 11h00 à 21h00

Durant ces marchés nocturnes, de nombreux artisans-créateurs et commerçants proposent des produits issus du terroir local : verrerie, poterie, senteurs de Provence, savons, bougies, décoration, bijoux, calissons, accessoires pour femmes, hommes et enfants... Une belle vitrine de tout ce que l'on trouve en Provence et une agréable promenade sur le Cours Mirabeau.

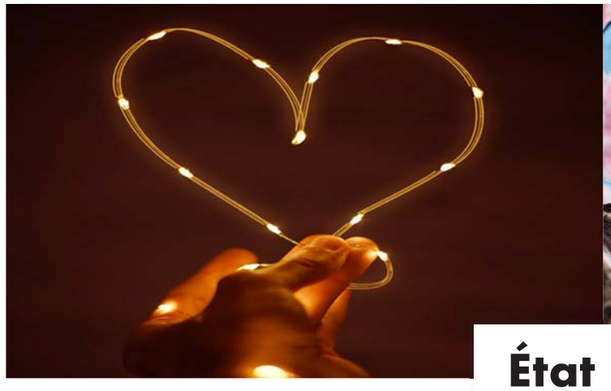

État civil

NAISSANCES

Gina DILLENSCHNEIDER	13 février 2023
Raphaël Stéphane François Bernard MESLIN	18 février 2023
Louise Isabel Reguia BATTIER	22 février 2023
Louna Cathy Christine GUINARD	03 mars 2023
Alva Christina Martina SANNINO	06 mars 2023
Ilian Mohammed AYAD	10 avril 2023
Inaya Malika Linda AZAMOUM	21 avril 2023
Rafaël Bao Clovis SALENCON	23 avril 2023
Christina Esmeralda MUSCATO	02 mai 2023

DÉCÈS

GÉRARDIN Michel André Jacques	14 octobre 2022
COMBE Olivier Serge	28 février 2023
GUTIERREZ Jeannine Vve BERTRAND	27 mars 2023
MARTIN Bernard Robert	01 avril 2023
QUENTEL Yves	03 avril 2023
SANDRAL-LASBORDES Janine Suzy Marie-José Vve GANIVET	03 avril 2023
BARATHIEU Marius Camille	23 avril 2023
PENSA-BOYADZIS Françoise Jeanne Martine	12 mai 2023

MARIAGES

LANDAIS Joan & HUMEZ Emeline Tiphaine Palmyre	03 mars 2023
ROIGNOT Philippe Dominique Henri & Claudine Marie Françoise VALDEBOUZE	28 avril 2023

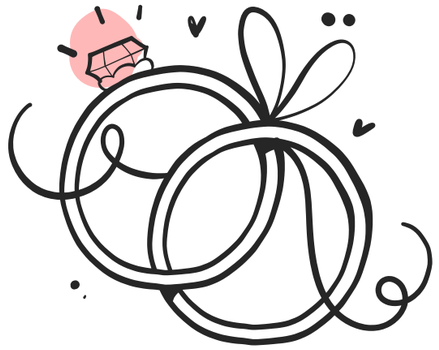

Service État civil

Vous devez prendre RDV au 04.42.52.07.07 pour déposer votre dossier pour les actes suivants :
- Recensement militaire
- Actes d'état civil
- Cimetière
- Légalisation de signature

NUMÉROS GÉNÉRAUX & SERVICES COMMUNAUX

Passeport et carte d'identité sur RdV
Velaux : 04.42.87.73.73
Lambesc : 04.42.17.00.50

URGENCES
À partir d'un fixe : 18
À partir d'un portable : 112

GENDARMERIE *(Velaux)*
17 ou 04.42.34.70.80

POMPIERS
À partir d'un fixe : 18 ou 04.42.52.03.54
À partir d'un portable : 112

CENTRE ANTIPOISON
04.91.75.25.25

Comité Feux Forets (CCFF)
06.70.04.87.46

Déchets et encombrants
04.90.09.26.70
Piles et téléphones usagés
Aux heures d'ouverture de la Bibliothèque municipale, de la Mairie et des Services Techniques

SOS Maltraitance animale
08.10.00.18.55

LA POSTE
3631

SEM EAUX et ÉGOUTS
0.810.400.500

ENEDIS urgence dépannage
09.72.67.50.13

URGENCE SÉCURITÉ GAZ
0.800.473.333

TAXI MURIEL
06.16.13.01.15

HÔTEL DE VILLE
04.42.52.07.07
L'accueil Mairie, service État civil (transports scolaires, cantine, affaires générales, carte d'identité, recensement, listes électorales...) est ouvert :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h00.
Merci de prendre RDV pour déposer votre dossier pour les actes suivants : Recensement militaire - Actes d'état civil - Cimetière - Légalisation de signature

POLICE MUNICIPALE
04.42.52.19.40 et 06.87.16.59.90
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h à 18h.

SECRÉTARIAT DU MAIRE ET DES ÉLUS
04.42.52.74.90

SERVICE COMMUNICATION ET CULTURE
04.42.52.74.90 ou 91

CCAS
04.42.52.80.33 ou 34
Reçoit uniquement sur RDV du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

SERVICES TECHNIQUES
04.42.52.89.00

URBANISME
04.42.52.74.64
Le service Urbanisme reçoit uniquement sur RDV aux heures d'ouverture de la Mairie.

BIBLIOTHÈQUE
04.42.52.00.77
Horaires d'ouverture :
les mardis et mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30,
les vendredis de 14h00 à 18h30 et les samedis de 9h00 à 12h00

ÉCOLE MATERNELLE
04.42.52.87.73

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
04.42.52.00.99

CRÈCHE LES OLIVETTES
04.42.52.07.95

CRÈCHE LES LAPINOUS
04.42.26.92.41

M.J.C
04.42.52.07.98

PÉRISCOLAIRE et ALSH
06.31.46.68.45
06.58.75.47.99

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE
04.90.55.76.08 ou 09 sur Rdv

SANTÉ & MÉDICAL

MÉDECINS GÉNÉRALISTES
RDV par telephone :
09.73.89.61.56 ou **sur doctolib**
(chercher maison médicale Coudoux)
Dr ALPE Josiane
Dr DELATTRE-SLIM Delphine
Dr FERNANDEZ Maeva
Dr SOMON Claire

INFIRMIÈRES
Mme HEYRAUD Magali &
Mme PARISSE Agnès : 07.83.00.91.70
Mme KLING Céline & Mme MAGNA Cathie : 07.49.63.26.39
Mme MONNOT Valérie : 07.85.69.19.79
Mme PERALI Séverine : 06.67.98.56.77 & Mme SADELLI Sabrina : 06.03.02.76.29

KINÉSITHÉRAPEUTES
M. BELTRAN : 06.16.24.74.56
Mme CAPPE : 06 16 24 74 56
Mme DECOOL : 06.16.24.74.56
M. GALLAND : 04.42.52.00.78
Mme GRASSI : 06.16.24.74.56
Mme HOBSTERDRE : 06.16.27.74.56
Mme MARZOCCHI : 06.16.24.74.56
M. TARDY : 06.16.27.74.56

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
Dr GEROSA : 04.42.95.73.80

CHIRURGIEN VISCÉRAL
Dr BONNARD : 04.42.21.12.11

DENTISTE
Dr PETRY : 04.42.26.20.30

DIÉTÉTICIENNE
Mme ROLLET Bénédicte : 07.61.61.29.13 - doctolib

FASCIATHÉRAPIE - MPO - ÉNERGÉTIQUE
M. DEBRET Mickael : 06.45.72.46.68

HYPNOTHÉRAPEUTE
Mme LANCELOT Mélanie : 06.56.66.56.99

HYPNOTHÉRAPEUTE, PSYCHOGÉNÉALOGISTE
Mme LACREUSETTE Christine : 06.37.51.65.56

INFIRMIÈRE HYPNOPRATICIENNE
Mme MAGNA Cathie : 06.83.33.59.92

NÉPHROLOGUE
Dr DERVAUX : 04.42.99.25.28

ORTHOPHONISTE
Mme BARATHON Caroline : 06.01.29.61.59 / perfactive.fr
Mme CALAS Hélène : helene.calas.13122@orange.fr
Mme SIMONNEAUX Mathilde : s.m.orthophoniste@gmail.com perfactive.fr

OSTÉOPATHE
Mme BELLANTE Alexandra : 07.84.08.40.16 / doctolib

PHARMACIE
04.42.52.02.64

PODOLOGUE PÉDICURE
Mme BLUMET Karine : 07.67.84.35.50

PSYCHOLOGUE
Mme ROUAZE Coline : 07.67.66.70.23 / perfactive.fr

RÉFLEXOLOGUE PLANTAIRE
Mme MAGNA Cathie : 06.83.33.59.92

SAGE-FEMME
Mme KHODR Virginie : 07.67.34.15.43 / perfactive.fr

SOPHROLOGUES
Mme LANCELOT Mélanie : 06.86.66.56.99

SOPHROLOGUE - KINESIOLOGUE
Mme VALVASORI Véronique : 06.12.68.02.08

UROLOGUE
Dr NEGRE : 04.42.96.53.40

MÉDECINS DE GARDE
Composer le 15

DENTISTES DE GARDE
Composer le 0 892 566 766

PHARMACIES DE GARDE
Composer le 3237 ou

02/07 - La Fare les Oliviers
Pharmacie Saint Marc - 04.90.42.65.38
09/07 - Éguilles - Pharmacie de la Fontaine - 04.42.92.51.35
14/07 - Éguilles - Pharmacie du Moulin - 04.42.92.63.13
16/07 - Ventabren - Pharmacie du Centre - 04.42.28.75.87
23/07 - Berre l'Étang
Pharmacie Centrale - 04.42.85.43.60
30/07 - Coudoux - Pharmacie de Coudoux - 04.42.52.02.64
06/08 - Ventabren - Pharmacie du Centre - 04.42.28.75.87
13/08 - AIX / SALON - 3237
15/08 - AIX / SALON - 3237
20/08 - Velaux - Pharmacie de la Colline - 04.42.74.87.82
27/08 - Berre l'Étang
Pharmacie Autard - 04.42.85.40.33
03/09 - Velaux - Pharmacie Nicolas - 04.42.87.92.24
10/09 - Berre l'Étang
Pharmacie Centrale - 04.42.85.43.60
17/09 - Rognac - Pharmacie des Frégates - 04.42.87.30.11
24/09 - Velaux - Pharmacie Darmuzay - 04.42.74.83.38
01/10 - Berre l'Étang
Pharmacie Berroise - 04.42.85.43.28

PHARMACIE DE GARDE

Les Estivales de Coudoux

01 & 02 JUILLET 2023

20ème ÉDITION

PARC DU CHÂTEAU DE GARIDEL

01 07

18H30 – THE SHOESHINERS BAND
21H30 – SWING COCKT'ELLES

18H30 – LE TGGG
21H30 – TRIBUTE DE QUEEN

02 07

COUDOUX MON VILLAGE
DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE
VRAC
Imagin'Hair COIFFEUR CRÉATEUR 04 42 52 12 78
La Calade
CHÂTEAU SAINT HILAIRE PROVENCE
SAS AAVL Garage automobile
L'Atelier Fleurs
COUDOUX
MJC Lou Regain
Chérie FM 106.0 ETANG DE BERRE
ALPES PROVENCE BANQUE ET ASSURANCES
MB MEGA BIKE
ma ferme
ChezYo
MOULIN DE COUDOUX
CARROSSERIE SUSINI Sarl PEINTURE - TÔLERIE
LE CAPRICORNE PRESSE - LOTO - JEUX - CADEAUX
LE POTAGER
www.coudoux @coudouxmonvillage